

Info-parents de l'école de la Rive

Mémo du mois de décembre



| Décembre 2024 | | | | | | |
|---------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |

| Janvier 2025 | | | | | | |
|--------------|----|----|----|----|----|----|
| D | L | M | M | J | V | S |
| 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

Événements :

| | |
|-------------|--|
| 6 décembre | On porte des vêtements ou un accessoire aux couleurs de Noël (rouge, vert, blanc, or) |
| 12 décembre | On porte des vêtements « chics » La chorale de M ^{me} Lucie |
| 19 décembre | Journée pyjama et déjeuner collectif (informations à venir) |
| 20 décembre | Dernière journée de classe avant les vacances Cinéma de la Rive et collation spéciale |
| 6 janvier | Journée pédagogique |
| 7 janvier | Retour en classe |
| 20 janvier | Journée pédagogique « bassin » |

Mot de la direction

Bonjour,

Nous désirons remercier tous les parents et élèves qui ont participé au Cinéma de la Rive, une belle soirée pour tous. De plus, votre généreuse contribution au Super Recycleurs est très appréciée. Nous vous partagerons le montant amassé dès qu'il sera connu. Nous vous rappelons que ces sommes aideront à l'embellissement de notre cour d'école. *Merci de votre implication!*

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe de l'école de la Rive a organisé une panoplie d'activités festives pour le mois de décembre. Nous invitons les élèves à participer en grand aux journées spéciales énumérées ci-dessus.



Au nom de l'équipe-école, nous vous souhaitons un très joyeux temps des Fêtes. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et amour!




Emmanuelle Dagenais
Directrice



Janie Boyer
Directrice adjointe

La ponctualité est de mise à tous les jours

- ❖ Nous vous rappelons également que les cours débutent à 8 h 10, l'élève doit donc être en classe à cette heure. Il est important de se présenter sur la cour **à 8h05**. Lorsque les portes sur la cour sont fermées, votre enfant doit se présenter au secrétariat, un retard non motivé sera alors comptabilisé au dossier de votre enfant.

La ponctualité est une valeur importante à l'école de la Rive.



Merci d'aider votre enfant à respecter son horaire!

RAPPEL IMPORTANT : Sécurité des enfants

Afin d'éviter des incidents majeurs et d'assurer la sécurité des enfants, voici la marche à suivre si votre enfant doit rester au service de garde après l'école de façon sporadique.

1. Téléphoner directement au service de garde, au poste 4439, et laisser un message.
2. Mettre une note dans l'agenda de l'enfant (avec la date) disant qu'il reste au service de garde.
3. Éviter les changements de dernière minute et nous aviser au moins 24 h à l'avance.

En effet, comme nous avons plus de 500 enfants et que dans certains cas, l'enseignant ou l'éducatrice peut être absent et remplacé, le risque est trop grand d'envoyer ce type d'information par courriel.

RAPPEL : Accueil des parents

L'entrée principale de l'école est située au 184, boulevard Salaberry Nord. En tout temps, les parents et visiteurs doivent s'y présenter. Le personnel n'est pas autorisé à ouvrir la porte au pavillon 2, et ce, pour des mesures de sécurité.

Objets oubliés à l'école en fin de journée

Nous remarquons que plusieurs élèves reviennent à l'école chercher un objet oublié en fin de journée. Cette pratique est devenue très « populaire ». Nous vous invitons donc à faire un petit rappel à votre enfant avant son départ le matin ou lui rappeler les stratégies de fin de journée puisqu'il est impossible de revenir en fin de journée chercher tuque, boîte à lunch, vêtements de sports, devoirs, ou autres articles, et ce, pour des raisons de sécurité. Cette politique s'applique autant à l'école qu'au service de garde et au pavillon 2. Nous vous suggérons donc d'écrire à l'enseignant le lendemain pour qu'il puisse retourner l'objet oublié.

RAPPEL : Stationnement

Afin d'assurer la sécurité de tous, il est important de bien respecter les endroits réservés aux stationnements.

Le matin, vous pouvez vous arrêter au débarcadère et y laisser vos enfants au service de garde. Si vous désirez accompagner vos enfants au service de garde, vous devez stationner sur la rue d'Abbotsford, plusieurs stationnements s'y trouvent.

Le soir, vous pouvez vous stationner dans le stationnement du personnel. Toutefois, nous vous invitons à être prudents et à traverser le boulevard aux traversées piétonnières.

Nous vous rappelons qu'il est INTERDIT de se stationner devant le service de garde puisque c'est un boulevard et que les voitures derrières ne peuvent circuler. Cet endroit n'est pas un débarcadère.

Activités de Noël



Afin de mettre un peu de couleur dans notre milieu, voici les activités prévues dans le mois de décembre :

| | |
|-------------|--|
| 6 décembre | On porte des vêtements ou un accessoire aux couleurs de Noël (rouge, vert, blanc, or) |
| 12 décembre | On porte des vêtements « chics » La chorale de M ^{me} Lucie |
| 19 décembre | Journée pyjama et déjeuner collectif (informations à venir) |
| 20 décembre | Dernière journée de classe avant les vacances Cinéma de la Rive et collation spéciale |

Tempête hivernale : fermeture de l'école

Dans le cas où le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneureries prendrait la décision de fermer les écoles pour une tempête de neige ou de verglas, l'information serait alors relayée aux diverses émissions de radio et de télévision. Elle serait aussi disponible sur le site Web ou la page Facebook du Centre de services scolaire. De plus, veuillez noter que le service de garde serait également fermé dans le cas d'une fermeture d'école.

Le retour du temps froid : Habillement en hiver

Le temps plus froid est arrivé. Nos élèves vont à l'extérieur aux récréations et à la période du dîner et nous souhaitons qu'ils puissent profiter pleinement des activités extérieures.

Avant de quitter la maison, merci de vous assurer que votre enfant est habillé selon la température, qu'il porte ses bottes et qu'il ait une paire de souliers pour l'intérieur. Avec l'arrivée de l'hiver, tous les élèves de l'école doivent porter leur salopette pour jouer dans la neige aux récréations et au dîner.

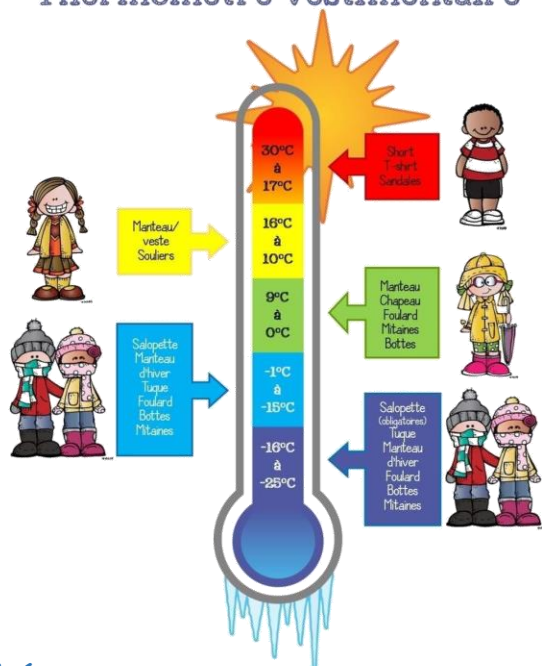
Tel que mentionné dans le code de vie de l'école, votre enfant doit porter une paire de bottes d'hiver ou avoir une deuxième paire de souliers pour l'intérieur dans le but de garder une école propre et sécuritaire.

Nous vous suggérons aussi de préparer un petit sac avec des vêtements de rechange bien identifiés (pantalon, bas, mitaines...) et de le remettre à votre enfant. Il pourra alors le déposer dans son casier et l'utiliser en cas de besoin.

Nous vous partageons un bel outil pour vous guider selon la température : [Thermomètre vestimentaire pour l'habillement](#)

**Il fait froid ou il fait chaud
Voici un outil afin de vous guider**

Thermomètre vestimentaire



Éducation à la sexualité

Chaque année scolaire, certains thèmes en lien avec l'éducation à la sexualité sont discutés en classe. Le contenu a été déterminé par le Ministère de l'Éducation et encadré par un programme précis. Les thèmes et contenus présentés dans les différents degrés ont été déposés sur le site Internet :

<https://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca/parents/education-a-la-sexualite/>

Relevés fiscaux : Service de garde et surveillance du midi

Au mois de février de chaque année, le personnel des établissements doit émettre des relevés fiscaux à la personne qui a payé des frais de garde d'enfant pour le service de garde et/ou pour le service de la surveillance du midi au primaire. En février 2025, vos relevés fiscaux 2024 seront déposés sur Mozaïk Portail-Parents pour tous les parents qui ont payé des frais de garde.

Calendrier du bien-être en famille

Vous trouvez ci-joint un calendrier comportant des idées pour des activités à faire en famille.

[Calendrier des activités du bien-être à faire en famille 2024](#)

Nouvelles du conseil d'établissement

La rencontre prévue le 21 novembre dernier a été annulée.

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour de plus amples informations.



Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux du conseil d'établissement sont publiés sur notre site Internet au <http://delarive.cssdgs.gouv.qc.ca>. Nous vous rappelons que les séances du conseil d'établissement sont publiques. Nous vous demandons d'informer le secrétariat de l'école si vous désirez vous présenter à une de nos rencontres.

Pour faire part d'un commentaire ou d'une suggestion aux membres parents du conseil d'établissement, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse : delarive@cssdgs.gouv.qc.ca.

La prochaine rencontre aura lieu le 28 janvier prochain.

Message de l'hygiéniste dentaire

Avez-vous une bonne brosse à dents?



Le rôle du brossage est de nettoyer vos dents mais aussi de masser vos gencives. C'est pourquoi le choix de votre brosse à dents est important. Plusieurs pensent que plus les soies de la brosse sont dures, mieux elles nettoieront. Ceci est faux. Au contraire, les soies doivent être souples. La brosse à dents doit avoir une grandeur adaptée à votre bouche pour ainsi atteindre plus facilement les surfaces difficiles. Votre brosse à dents doit être toujours propre. Il ne faut pas la prêter. Il est recommandé de la changer régulièrement, environ aux trois mois ou jusqu'à ce que les poils soient usés.

L'achat d'une brosse à dent électrique n'est pas nécessaire pour garder une bouche en santé.

Les hygiénistes dentaires
CLSC Châteauguay

Source : Hygiénistes dentaires du CLSC St-Michel, Capsules santé dentaire
Image : <http://dentalhealing.com/dental-healings-guide-to-toothbrush-maintenance>



Nous vous remercions pour votre collaboration en ces moments exceptionnels.

*Passez de belles vacances, reposez-vous bien.
On continue en janvier 2025!*

Joyeuses Fêtes à tous !

L'Équipe de l'école de la Rive



/gen
2024 12 05
Mémo du 2024 12 05.docx